



CARTE BLANCHE

29 mai 2024

« Régions frontalières suisses - défis, expériences, perspectives »

Les acteurs de la coopération dans l'Arc jurassien franco-suisse

Mireille Gasser, Secrétaire générale d'arcjurassien.ch

L'Arc jurassien franco-suisse s'étend sur 230 km de frontière entre la région du Rhin supérieur et le Grand Genève. Afin de renforcer la coopération transfrontalière au sein de cette région, les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud se sont dotés d'une instance de coordination appelée arcjurassien.ch. Cette association de droit suisse est à disposition des cantons pour porter des projets structurants à l'échelle de l'Arc jurassien, à l'image du projet [Arc horloger](#). [arcjurassien.ch](#) assure également la coordination suisse du programme Interreg France-Suisse pour l'ensemble des cantons de Suisse occidentale (ses quatre cantons membres plus Genève, Valais et Fribourg). Sa mission première reste cependant de représenter ses cantons membres au sein de la plate-forme de dialogue franco-suisse appelée [Arcjurassien.org](#).

Arcjurassien.org réunit les quatre cantons précités ainsi que la Région et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté. Créée en 1985 sous le nom de Communauté de travail du Jura (CTJ), cette instance a changé de nom en 2021 pour prendre celui d'Arcjurassien.org. La coopération franco-suisse dans l'Arc jurassien s'appuie ainsi sur deux instances propres à chaque pays : [arcjurassien.ch](#) et [arcjurassien.fr](#), lesquelles s'expriment de manière transfrontalière dans le cadre d'Arcjurassien.org.

A l'inverse du comité régional franco-genevois ou de la Conférence du Rhin supérieur, Arcjurassien.org n'est pas adossé à une conférence intergouvernementale. Le dialogue transfrontalier développé au sein d'Arcjurassien.org s'appuie sur la « Stratégie de coopération de l'Arc jurassien » adoptée en 2016, renouvelée en 2020 et toujours d'actualité en 2024. Cette stratégie distingue quatre territoires de coopération,



structurés autour des principaux axes de transports qui traversent le massif de l'Arc jurassien.

Dans le souci de soutenir et renforcer les dynamiques transfrontalières à l'œuvre au sein de ces territoires de coopération, le programme Interreg VI France-Suisse intègre un nouveau dispositif : le Plan Territorial Intégré de Coopération (PTIC). Cet outil, pensé pour être d'un usage simple et attractif, doit permettre aux territoires qui le souhaitent de se doter d'une stratégie et d'un plan d'actions à même de renforcer l'ancre territorial des coopérations.

Arcjurassien.org fêtera ses 40 ans en 2025, une belle occasion de réunir les acteurs de la coopération et de penser l'avenir des relations transfrontalières dans cette région !

Avec la Carte Blanche nous offrons aux professionnels une plate-forme, où ils peuvent donner des impulsions sur la coopération transfrontalière et exposer leurs visions sur le développement dans le Dreiland. En 2024 nous publions des articles au sujet « Régions frontalières suisses - défis, expériences, perspectives ».